



Hege'Conseils

CONCOURS RE INVENTER LA PLANÈTE

Le concours RE INVENTER LA PLANÈTE a été créé en 2019 par le cabinet HEGE Conseils. Le but est d'encourager les Innovations Technologiques en faveur de l'environnement. Nous lançons maintenant l'édition 2021 du concours.

Le cabinet HEGE Conseils a été créé en 2008 par Frédéric HEGE, Directeur, Diplômé de l'École des Mines de Paris. Le cabinet se trouve à Strasbourg, et propose un accompagnement d'expert dans l'acquisition et la défense des droits de Propriété Industrielle, c'est-à-dire les brevets, les marques et les dessins et modèles.

Les projets qui se présenteront au Concours pourront concerner des solutions techniques en faveur de l'environnement, apportant par exemple :

- Une meilleure utilisation des ressources,
- Une réduction des déchets,
- Une réduction de la consommation de matière ou d'énergie,
- Une amélioration du tri pour faciliter le recyclage,
- Une amélioration du recyclage de certains produits,
- Une utilisation d'une matière locale plutôt qu'importée de loin,
- ...

1. Critères d'éligibilité :

- Le Concours est ouvert à toute personne ou groupe de personnes physiques ou entreprises,
- La solution technique pourra avoir fait l'objet d'une demande de brevet ou non (si non, prendre contact le plus tôt possible avec les organisateurs du Concours à l'adresse ci-dessous pour régler les problèmes de confidentialité),
- L'innovation ne devra pas avoir été communiquée au public depuis plus de 2 ans,
- Le projet doit être techniquement au point lors de la présentation au jury (par exemple existence d'une preuve de concept, ou d'un prototype).

2. Critères d'appréciation :

- Les apports du projet en faveur de l'environnement,
- Le caractère innovant de la solution technique,
- La qualité du dossier de présentation, et de la présentation au jury.

3. Déroulement du concours :

- Dépôt du dossier de candidature : Envoi du formulaire d'inscription joint avant le 17 septembre 2021, à retourner par email à l'adresse suivante :
keller@hege-conseils.fr
- Envoi d'un dossier de présentation du projet, de 6 pages au maximum : le 24 septembre 2021.
- Les dossiers sont ensuite examinés par un jury,
- Présentation au jury des projets sélectionnés : octobre 2021,
- Cérémonie de remise des prix en novembre 2021. Les lauréats des meilleurs projets y présenteront leur projet au public et se verront remettre les récompenses suivantes :
 - Deux prix de 3 000 euros chacun, pour une personne, un groupe de personnes physiques ou une entreprise de 250 salariés ou moins,
 - Un prix coup de cœur, consistant en une prestation RH réalisée en nature par un partenaire du concours, pour une valeur équivalente d'environ 1 500 euros.

Pour toute question, merci de contacter le cabinet Hege Conseils à l'adresse suivante :

keller@hege-conseils.fr

Formulaire d'inscription ci-dessous



Formulaire d'inscription au concours RE INVENTER LA PLANETE

Nom du candidat :

Adresse email : Téléphone :

Titre du projet :

Résumé du projet, y compris le contexte global et la solution technique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Demande de brevet déposée ? oui / non si oui, date de dépôt :

Avantages pour l'environnement apportés par le projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le

Signature :